

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 2 février 2010 portant modification de l'arrêté du 2 mai 2005 portant nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel au comité technique paritaire central placé auprès du directeur de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, et du ministère de la santé et des solidarités

NOR : SASR1030066A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et le ministre de la santé et des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;

Vu l'arrêté du 23 février 1996 relatif à la création d'un comité technique paritaire central placé auprès du directeur de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère du travail et des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2005 portant nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel au comité technique paritaire central placé auprès du directeur de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, du ministère des solidarités, de la santé et de la famille, et du ministère de la parité et de l'égalité professionnelle,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté du 2 mai 2005 susvisé sont remplacées par les dispositions suivantes :

« *Article 1^{er}.* – Sont nommés en qualité de représentants de l'administration au comité technique paritaire central :

Membres titulaires

Mme Bassano (Laurence), secrétaire générale adjointe à la direction générale de la santé.

M. Carayon (François), directeur des affaires financières, juridiques et des services.

Mme Fourcade (Sabine), chef de service, adjointe au directeur général de la cohésion sociale.

M. Gonzalez (Gérard), sous-directeur des affaires générales à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins.

Mme Josse (Isabelle), chef du bureau des cabinets ministériels.

Mme Kirry (Michèle), présidente, directrice des ressources humaines.

Mme Le Blanc (Stéphanie), chef de la division des affaires générales à la direction de la sécurité sociale.

M. Moussier (Jean-Loup), sous-directeur à la direction des affaires financières, juridiques et des services.

Mme Romenteau (Pascale), adjointe au chef de service à l'inspection générale des affaires sociales.

M. Waisbord (Eric), sous-directeur du droit du personnel et des relations sociales à la direction des ressources humaines.

Membres suppléants

M. Barruet (Jean-Claude), sous-directeur des affaires juridiques et de la gestion des connaissances à la direction des affaires financières, juridiques et des services.

Mme Beaux (Huguette), chef du bureau des ressources humaines à la direction générale de la cohésion sociale.

M. Certin (Philippe), chef du bureau des ressources humaines et des affaires générales à la direction générale de la santé.

M. Chiron (Pascal), adjoint au sous-directeur du droit du personnel et des relations sociales à la direction des ressources humaines.

Mme Garcini (Josiane), attachée principale d'administration centrale à l'inspection générale des affaires sociales.

Mlle Goddet (Flore), adjointe à la chef de bureau de la réglementation du travail et du dialogue social à la direction des ressources humaines.

Mme Hadengue (Marie-Cécile), adjointe au chef du bureau des cabinets ministériels.

Mme Lédée (Sonia), adjointe au chef du bureau des ressources humaines et des affaires générales à la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

Mme Monrose (Murielle), adjointe à la chef de la division des affaires générales à la direction de la sécurité sociale.

Mme Turcan (Ghislaine), chargée de mission à la sous-direction des affaires générales de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ».

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 2 février 2010.

Pour les ministres et par délégation :
*Le sous-directeur du droit du personnel
et des relations sociales à la direction
des ressources humaines,*

E. WAISBORD